

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Commune de Montrond le Château (Doubs) Séance du Conseil Municipal Du mercredi 3 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juillet, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des Fêtes sous la présidence de Mme LIME Angèle, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BEFFY Stéphanie, GIRARDET Fabienne, PIGUET Colette, LIME Angèle, STEHLY Audrey.

Mrs BILLAMBOZ Jean-Xavier, COQUIARD Vincent, GAILLARD Alexandre, LIDOINE Xavier, LOPES Guillaume, PERRIN Pascal

**Absent(e)(s) excusé(e)(s)** : PIGUET Aurélien

**Absent(e)(s)** : Néant

**Délégation de pouvoir** : PIGUET Aurélien à LIME Angèle

Un scrutin a eu lieu, PIGUET Colette ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été nommé pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ORDRE DU JOUR

#### **1° URBANISME**

- **Maison séniors** : intervention de M. POULIN Mathieu, chef de projet ADMR : présentation de la version définitive du projet.
- **Vente maison au 12 rue du Tilleul**
- **Point sur les dernières autorisations accordées**

**2° CCLL** : transfert compétence assainissement collectif

**3° MISE AUX NORMES BRANCHEMENT ECOLE** : devis ENEDIS

**4° SIEHL** : adhésion du SIAEP Plateau des Combes (pour notification et délibération)

#### **5° Informations diverses**

- **Point avancement Château** :
- **13 juillet** : communication organisation aux habitants des 2 villages

Le Compte-rendu de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

Mme le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption - parcelle cadastrée ZH n°167

Demande acceptée à l'unanimité

---

#### **1° URBANISME**

- **Maison séniors** : intervention de M. POULIN Mathieu, chef de projet ADMR : présentation de la version définitive du projet.

M. POULIN présente le dossier relatif au projet de permis de construire concernant le lieu de vie partagé pour les séniors constitué de 14 logements.

Il indique que le PC est prêt à être déposé.

Le démarrage des travaux est prévu pour novembre, après le délai de recours aux tiers de l'autorisation de permis de construire.

Il explique que, suite au désistement d'une autre commune qui avait le même type de projet, le projet de Montrond le Château va pouvoir bénéficier d'un financement du département du Doubs pour financer une partie du poste de l'aide à la vie partagée (salarié qui sera présent à mi-temps au sein du lieu de vie).

Cette aide du département permettra également de financer des aménagements spécifiques au sein des appartements.

M. POULIN explique qu'une Foncière de l'ADMR va être mise en place que ce sera cette Foncière composée des 37 associations du Doubs de l'ADMR qui sera signataire du bail emphytéotique à contracter avec la commune.

Mme le Maire demande à ce que les notaires de l'ADMR et de la commune se rapprochent au plus vite pour avancer sur le bail.

- **Vente maison au 12 rue du Tilleul et de la parcelle AB n°128**

Mme le Maire informe le conseil municipal que la vente s'est effectuée le 03 juillet 2024 chez le notaire à Saône.

M. RAUX demande à payer 3 fois 1500 euros correspondant à 3 taxes pour participation à l'assainissement collectif dans la mesure où il a le projet de créer à terme 3 logements en plus des 2 logements existants à ce jour et ayant déjà fait l'objet du paiement de la taxe pour l'assainissement collectif (PFAC) à l'époque de la construction de la station d'épuration.

- **Point sur les dernières autorisations accordées**

**Déclaration préalable de travaux :**

- RAGOT Dominique - 3 impasse Aux Nids d'Oiseaux – Abri ouvert
- RATTE Lydiane – 11 rue du Mûrier : pose de 22 panneaux photovoltaïques

- **Déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption - parcelle cadastrée ZH n°167**

La SELARL CUSENIER-LAMBERT-LAFAY, notaires associés à BESANÇON, informent la Commune de la transaction prochaine d'un bien bâti situé sur la parcelle cadastrée ZH n°167, lieu-dit « 3 rue du Mûrier ». Mme le Maire propose de ne pas exercer le droit de préemption dans le cadre de cette transaction.

Le Conseil Municipal décide, par 12 voix pour, de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle mentionnée supra et autorise le Maire à signer la déclaration d'intention d'aliéner concernant cette affaire.

**2° CCLL :** transfert compétence assainissement collectif

Mme le Maire rappelle que le conseil municipal, dans sa délibération n°2021/09-02-02 du 9 février 2021, s'est prononcé, par 14 voix pour et 1 abstention pour le transfert de la compétence assainissement collectif des eaux usées au 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la Communauté de Communes Loue-Lison.

Mme le Maire informe que le conseil communautaire de la CCLL, réuni le 09/04/2024, a approuvé par 80 voix pour, le transfert de la compétence assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

La Commune de Montrond le Château dispose d'un délai de trois mois à compter de la date de la délibération de la CCLL pour éventuellement s'opposer à cette délibération selon les dispositions combinées des textes (article L.5211-17 du CGCT) et de la jurisprudence.

Après avoir exposé au conseil municipal les conditions de réalisation du transfert, Mme le Maire propose de transférer la prise de compétence assainissement collectif à la CCLL au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Les explications du maire entendues, le conseil municipal se prononce, **par 12 voix pour**, pour le transfert de la compétence assainissement collectif des eaux usées au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la Communauté de Communes Loue-Lison.

### **3° MISE AUX NORMES BRANCHEMENT ECOLE : devis ENEDIS**

Mme le Maire informe le conseil municipal que des devis ont été demandés à ENEDIS pour la mise aux normes du branchement de l'école.

### **4° SIEHL : adhésion du SIAEP Plateau des Combes (pour notification et délibération)**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Plateau des Combes a sollicité une adhésion au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Elle précise que le Comité syndical du 20 juin 2024 a validé par délibération cette demande. En application des dispositions du CGCT, la présente délibération est soumise à l'accord des communes membres du SIEHL, qui doivent se prononcer dans les conditions de majorité qualifiée prévues par les textes.

La décision finale sera prise par arrêté de Monsieur le Préfet du Doubs ;

L'exposé du Maire entendu et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **par 12 voix pour**,

- Accepte l'adhésion du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Plateau des Combes au SIEHL à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025
- Prend acte des conséquences de cette décision, à savoir une dissolution de plein droit du SIAEP PC à cette même date, une substitution du SIEHL à ce dernier et une adhésion des communes de Fournets-Luisans, Fuans et les Combes au SIEHL.

### **5° Informations diverses**

#### **- Point avancement Château :**

Mme le Maire explique que les travaux de restauration sont suspendus cet été et ne reprendront que début septembre en l'absence du responsable de chantier les 2 prochains mois.

Vincent Coquiard indique que lui-même, Guillaume Lopes et Mme le Maire ont montré les travaux au directeur de l'entreprise BONNEFOY ce jour afin de solliciter du mécénat pour les travaux.

#### **- 13 juillet :**

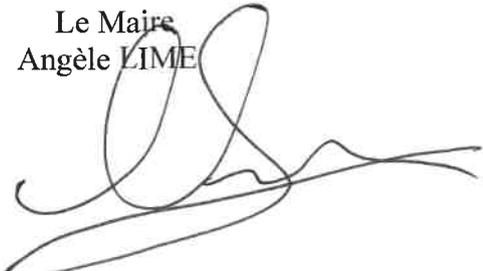
Cette année, les feux d'artifices pour la fête nationale auront lieu le 13 juillet à Montrond-le-Château et seront tirés vers 22 h.

A partir de 19 h, il y aura une buvette, de la petite restauration et un bal populaire dans la cour de l'école.

Séance levée à 22 h 00  
Prochain conseil le 18/09/2024

<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
2024/03-07-01	Transfert anticipé de la compétence assainissement collectif à la Communauté de Communes Loue-Lison au 1 <sup>er</sup> janvier 2025
2024/03-07-02	Adhésion du SIAEP Plateau des Combes au SIEHL
2024/03/07/03	Déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption - parcelle cadastrée ZH n°167

Le Maire  
Angèle LIME



Secrétaire de séance  
FIGUET Colette



